

BENIGAUD MARCEL
9 rue notre DAMETTE
11200 luc sur Orbieu

Monsieur le Commissaire Enqueteur.

Dans le cadre de l'enquête publique pour l'extension du périmètre de l'ASA du canal de LUC SUR ORBIEU/ORNAISONS/BOUTENAC.

Je me déclare défavorable à l'extension objet de la présente enquête.

En effet, malgré l'intérêt d'un service d'irrigation aux particuliers, son impact financier devient insupportable aux petits particuliers (pas de pelouses, pas de jardin à arroser).

Au regard des tarifs 2018 de l'ASA, un particulier doit payer chaque année 91,80 euros (soit une augmentation de 260% sur 10 ans), alors que la consommation d'eau est à 0,43 euros le m³. Pour les viticulteurs, la grille n'est pas la même, leur consommation est supérieure mais leurs frais fixes sont moindres.

Il aurait été plus judicieux de facturer des frais fixes acceptables par tous.

Je vous demande, Monsieur le Commissaire, de rendre compte à M. LE Préfet du mécontentement actuel des particuliers et de demander de donner un avis défavorable sur ce projet en attendant que l'ASA revienne sur son mode de facturation.

BENIGAUD MARCEL